



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 09 juillet 2026

Modification du contrat de liquidité contracté avec Rothschild & Co Global Markets Solutions (Europe) SA

Conformément à l'article 4.6 de la décision AMF n° 2021-01 du 22 juin 2021, Icade a modifié le montant en espèces affecté au contrat de liquidité conclu avec Rothschild & Co Global Markets Solutions (Europe) SA, avec effet au 1^{er} juillet 2026, et ce à concurrence de -3 625 227 euros, afin d'allouer audit contrat de liquidité un montant inférieur au plafond prévu par la décision AMF susvisée pour les « titres liquides » (au sens du paragraphe 3.a de l'article 4 de ladite décision).

Compte tenu de cette opération, à la date du 1^{er} juillet 2026, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 29 000 titres
- 7 271 102 € en espèces

A PROPOS D'ICADE

Icade est un acteur immobilier qui œuvre pour rendre la ville plus agréable à vivre pour chacun. A la fois foncière (patrimoine au 31/12/2025 de 6,1 Md€ - à 100% et en quote-part des co-entreprises) et promoteur (CA économique 2025 de 1,1 Md€), Icade accompagne partout en France les clients, élus et partenaires qui veulent bâtir dès aujourd'hui la ville que nous voulons pour demain. Une ville plus respectueuse de la nature, plus en ligne avec nos façons de vivre, de travailler, de nous déplacer. Cotée (SIIC) sur Euronext Paris, Icade a pour actionnaire de référence le groupe Caisse des Dépôts.

Le texte de ce communiqué est disponible sur le site internet d'Icade : www.icafe.fr

CONTACTS

Anne-Violette Faugeras

Directrice Corporate Finance

+33(0)7 88 12 28 38

anne-violette.faugeras@icafe.fr

Marylou Ravix

Responsable relations presse

+33 (0)7 88 30 88 51

marylou.ravix@icafe.fr